

Mot de la rédaction

Hubert Perron

Volume 21, numéro 1, mars 1975

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1055513ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1055513ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

ISSN

0315-2340 (imprimé)

2291-8949 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Perron, H. (1975). Mot de la rédaction. *Documentation et bibliothèques*, 21(1), 2–3. <https://doi.org/10.7202/1055513ar>

Tous droits réservés © Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED), 1975

Cet article est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

mot de la Rédaction

Deux ans se sont écoulés depuis la réorganisation et la nouvelle orientation du *Bulletin de l'ACBLF* devenu *Documentation et bibliothèques*. Le mot de la Rédaction de la livraison de mars 1973 en expliquait les motifs.

Ce numéro comporte, lui aussi, un certain nombre de modifications que vous constaterez en le feuilletant; nous désirons vous informer de celles moins apparentes qui apporteront des changements plus sensibles à moyen terme.

Des transformations amorcées en 1973, plusieurs lecteurs ont retenu le changement de nom. Pour le comité de rédaction de l'époque, ce geste mettait fin à ce qu'avait été le *Bulletin de l'ACBLF*, c'est-à-dire, le véhicule ou l'organe officiel des prises de position de l'Association; c'était surtout, pour le comité de rédaction, l'occasion d'obtenir l'autonomie nécessaire à la mise sur pied d'une revue québécoise et scientifique de bibliothéconomie qui ne refléterait pas nécessairement les tiraillements quotidiens des membres de l'Association, *Les Nouvelles* de l'ASTED constituant le moyen de diffusion approprié. Nous savons gré aux divers conseils d'administration de l'ASTED d'avoir permis cette orientation et surtout d'avoir évité directement ou indirectement toute intervention pour orienter la politique rédactionnelle de la revue.

Au contraire, ces derniers ont bien compris notre intention puisqu'ils nous ont donné des moyens accrus principalement en retenant les services, à titre de permanent de l'Association, d'un responsable des publications qui a pour tâche, en ce qui a trait à *Documentation et bibliothèques*, d'agir comme secrétaire à la rédaction. Ceux qui ont déjà été reliés de près à la publication d'un périodique connaissent les incidences d'une telle mesure.

Par surcroît, cette fonction est assumée par Denis Rousseau qui connaît bien *Documentation et bibliothèques* — son évolution; ses étapes de publication; les rapports entre l'imprimeur, le graphiste et le publicitaire — puisqu'il était président de notre comité de rédaction depuis quelques années et qu'il a été un des principaux responsables de la métamorphose qui s'est opérée à la revue. C'est avec regret que nous avons été forcés d'accepter sa démission à titre de président, heureux toutefois de le compter encore dans l'équipe de rédaction à un rôle tout aussi essentiel.

L'arrivée d'un secrétaire permanent à la rédaction a entraîné une nouvelle répartition du travail des membres de la Rédaction puisqu'ils sont libérés de tâches très accaparantes. Dans l'espoir de mieux répondre aux aspirations du milieu, le comité a été élargi tant sur le plan géographique qu'au niveau des secteurs représentés et chacun des rédacteurs s'est vu confier la responsabilité de suivre les activités de certains domaines de la bibliothéconomie québécoise et internationale, afin d'apporter au comité de rédaction les préoccupations et les recherches de l'ensemble de la profession. Dans ce même esprit, il lui sera plus loisible d'assister à des séances de travail du comité avec des personnes-ressources de champs plus spécialisés de la bibliothéconomie ou de disciplines connexes dans le but de publier une revue équilibrée et répondant aux attentes de ses lecteurs.

A ces mesures de régie interne, s'ajoutent des modalités de fonctionnement dont les auteurs d'articles seront saisis au moment de la commande des textes. Vous constaterez également que les résumés d'articles apparaissent en deux langues autres que celle du texte de l'auteur pour répondre à une recommandation de l'Unesco émise lors du colloque des rédacteurs de

revues en bibliothéconomie tenu à Paris, en 1972, et qui avait pour objectif d'accélérer l'indexation des revues de bibliothéconomie. Les deux langues retenues correspondent à la réalité de nos abonnements à l'étranger et font partie des langues officielles reconnues sur le plan international.

La plupart de nos chroniques sont légèrement transformées. La chronique «Littérature de jeunesse» devient «Bibliothèques et lectures pour jeunes». Cette nouvelle appellation ne signifie pas que la Rédaction entend freiner la promotion de la littérature de jeunesse; nous désirons désormais la relier davantage au phénomène de la lecture publique pour les jeunes. Quant à la «Chronique de la recherche», le comité de rédaction souhaite une collaboration plus soutenue de la part de ses lecteurs en l'informant des recherches, innovations ou expériences nouvelles tentées dans les divers établissements.

L'ensemble des articles conservent le même esprit et la même orientation; mentionnons, toutefois, qu'aux articles de fond (environ cinq) nous introduisons une nouvelle catégorie d'article qui consistera en un texte d'opinion sur un thème de l'actualité bibliothéconomique. C'est ainsi que, pour cette livraison, nous avons commandé un texte à la présidente de l'ASTED sur la condition féminine. En juin, le président du comité de bibliotechnique commentera la situation des bibliotechniciens face au marché du travail, suite à une enquête conduite par un membre de ce comité.

En dernier lieu, permettez-nous de vous entretenir de quelques difficultés rencontrées par l'équipe de rédaction. A l'instar de plusieurs revues québécoises, *Documentation et bibliothèques* est dans une situation financière précaire. Diverses solutions font l'objet d'étude et l'une d'elles, si elle se

concrétise, devrait nous permettre de poursuivre la publication de *Documentation et bibliothèques* avec des moyens supérieurs à ceux que nous avons maintenant. Les résultats de ces démarches, une fois finalisées, vous seront communiqués ultérieurement. L'autre sujet d'inquiétude au sein du comité de rédaction concerne notre public lecteur. Nous souhaiterions compter sur un courrier plus abondant et plus productif: nous recevons peu de commentaires, rarement des critiques — ce qui est étonnant en milieu francophone — et surtout pas assez de suggestions sur la politique rédactionnelle de *Documentation et bibliothèques* pour fins de régie et d'orientation du comité.

Le directeur
Hubert Perron

